

Le Conseil Municipal est convoqué le Lundi 18 Janvier 2016

à 18 heures 30 à la Mairie

-----

**Ordre du jour :**

**- TRAVAUX PREVISIONNELS 2016**

Chiffrage - Financement

**- RECENSEMENT 2016 -**

Dotation 2016 – Rémunération des Agents

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice.

Etait absent excusé : Monsieur Philippe TRUFFAUX

Etait absente non excusée : Madame Allison PETIT

Madame Sophie COGNON est élue secrétaire.

Il est donné lecture du précédent compte rendu qui est approuvé à l'unanimité.

**TRAVAUX PREVISIONNELS 2016**

**Chiffrage – Financement**

Le Maire présente un pré-projet prévisionnel basé sur une première série de devis d'entreprises pour les projets de travaux 2016 qui seront conduits dans la continuité des travaux 2015.

Un tableau détaillé estimatif prévisionnel est porté à la connaissance des Conseillers Municipaux, il inclut les chiffrages des travaux et les prévisions d'aides financières. Ce document servira de base de travail pour établir les demandes de subventions qui doivent être faites avant le 20 février 2016. (voir ANNEXE 1)

Avant le vote du budget, une commission des travaux sera mise en place afin de pouvoir déterminer précisément les différents chiffrages dans le respect des lois du marché.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur Le Maire :

- pour entreprendre les démarches qui permettront d'affiner au mieux le préchiffrage
- pour lancer les demandes de subventions auprès de l'état, du conseil départemental, de la Communauté de Communes du Sud-Artois et de la Caisse d'Allocation Familiales

### **AMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE , DE LA SALLE INTERGENERATIONNELLE ET DE L'AIRE DE JEUX**

La séance ouverte Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision de réaliser les travaux d'aménagement de la salle polyvalente, de la salle intergénérationnelle et de l'aire de jeux.

Le montant estimatif des travaux est de **102 695,51 euros hors taxe.**

Après exposé du dossier présenté par Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal délibère et décide :

- **L'acceptation du présent avant-projet**
- **De prévoir le financement de l'opération pour un montant de 102 695,51 euros hors taxe suivant le plan de financement joint en annexe.**
- **De demander une subvention auprès de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes du Sud-Artois, du Sénat et de la Caisse d'Allocation Familiales pour pouvoir réaliser ces travaux.**

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL HORS TAXES**

**PROJET :**

<b>DEPENSES</b>	<b>Montant HT</b>	<b>RESSOURCES</b>	<b>Montant HT</b>
<b>Aménagement de la polyvalente</b>		<b>Subventions</b>	
Toiture	27 462,41 €	<b>attendues</b>	25 673,88 €
Isolation	819,00 €	DETR 25 %	25 673,88 €
Etage (escalier dalles laine de verre)	1 881,42 €	Conseil Général 25 %	
Façade	7 450,00 €	Fonds de concours	20 539,10 €
Pose de rideaux	1 194,90 €	CCSA 20 %	5 000,00 €
		Sénat 5 %	1 000,00 €
		CAF 1 %	
<b>Sous total</b>	<b>38 807,73 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>77 886,86 €</b>
<b>Aménagement du préau en salle intergénérationnelle :</b>		<b>Autofinancement</b>	
Menuiserie 2 portes 5 fenêtres	12 803,00 €	<b>Fonds propres (24 %)</b>	24 808,65 €
Carrelage - façade	7 705,04 €		
Electricité chauffage	8 150,47 €		
Façade – isolation	26 527,27 €		
Sonorisation	2 100,00 €		
<b>Sous total</b>	<b>57 285,78 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>24 808,65 €</b>
<b>Aire de jeux</b>	<b>6 602,00 €</b>		
<b>Sous total</b>	<b>6 602,00 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>102 695,51 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>102 695,51 €</b>

**AMENAGEMENT D'UN LOGEMENT A L'ETAGE DE LA MAIRIE POUR  
L'ACCUEIL D'UNE FAMILLE DE REFUGIES**

La séance ouverte Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision de réaliser les travaux d'aménagement d'un logement à l'étage de la mairie.

Le montant estimatif des travaux est de **39 004,80 euros hors taxe**.

Après exposé du dossier présenté par Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal délibère et décide :

**- L'acceptation du présent avant-projet**

- De prévoir le financement de l'opération pour un montant de **39 004,80 euros hors taxe** suivant le plan de financement joint en annexe.

- De demander une subvention auprès de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes du Sud-Artois et au Ministère de l'intérieur pour pouvoir réaliser ces travaux.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL HORS TAXES**

**PROJET :**

<b>DEPENSES</b>	<b>Montant HT</b>	<b>RESSOURCES</b>	<b>Montant HT</b>
<b>Aménagement du logement</b>		<b>Subventions attendues</b>	
Toiture ( pose de vélux)	2 315,21 €	DETR 25 %	9 751,20 €
Isolation menuiserie portes	22 603,49 €	Conseil Général 25 %	9 751,20 €
Electricité sanitaire chauffage	11 211,85 €	Fonds de concours	
Pose de fenêtres	2 874,25 €	CCSA 18 %	7 020,86
		Aide à l'accueil 13 %	5 000,00 €
<b>Sous total</b>	<b>39 004,80 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>31 523,26 €</b>
		<b>Autofinancement</b>	
		Fonds propres (19 %)	7 481,54 €
<b>TOTAL</b>	<b>39 004,80 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>39 004,80 €</b>

## **RECENSEMENT 2016**

### **Dotation 2016 – Rémunération des Agents**

Monsieur Le Maire rappelle qu'une dotation de 393,00 € sera versée par l'Etat à la commune pour le recensement et permettra de financer le salaire de l'agent recenseur et du coordonnateur communal.

Monsieur Le Maire propose d'attribuer une rémunération basée sur une base forfaitaire brute de 230 € à l'agent recenseur et de 90 € au coordonnateur communal.

Le Conseil Municipal après discussion et délibération décide d'attribuer une rémunération brute de 310,00 € à l'agent recenseur et 90,00 € au coordonnateur communal.

Délibération 2016/010

## **TELETHON**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que la recette pour le téléthon a été de 13 481,39 € pour 2015, dont 240,00 € provenant de la commune de Haplincourt.